



Version 1.5* de l'application i-CITES

Pourquoi une nouvelle version ?

La version 1.5 mise en production le 29 septembre 2014, permet:

- ▶ La correction d'anomalies empêchant le bon fonctionnement de l'application
- ▶ La prise en compte de demandes d'évolution
- ▶ La préparation de la mise en place de l'interconnexion avec les services douaniers qui devrait être opérationnelle avant fin 2014.



Cette mise à jour de l'application entrainera une coupure temporaire ainsi que la déconnexion momentanée de tous les utilisateurs.

* La version 1.5 regroupe deux versions fonctionnelles et techniques: 1.4 (préparation de l'interconnexion avec les douanes) et 1.5, (corrections d'anomalies et la prise en compte de demandes d'évolution).



Les anomalies

- ✘ Sur les recherches et extractions, la date limite choisie (\leq \geq) inclut désormais le jour considéré.
- ✘ Code but pour les dossiers multi-spécimens: le code but se renseigne automatiquement pour tous les blocs spécimens à l'identique avec le code but du bloc principal en page 1.
- ✘ Profil internaute: Possibilité d'avoir accès aux instructions CITES et FR à partir des fiches taxons et de télécharger les éventuels pdf relatifs à ces instructions.

Instructions CITES			
	TITRE	DATE	NOTES
	Notification : CITES	17/05/2013	Alerte ! AFGHANISTAN: Recommar rapports annuels Par Notification n° 2013/0 résolution Conf.11.17 (Rev. avec l'Afghanistan pour ab

Les évolutions

▶ Onglet commentaire :

- + L'onglet commentaire s'ouvre désormais sur le dernier message reçu.

▶ Notification d'importation:

- + Les boutons d'action suivants dans l'onglet action et historique sont supprimés.
 - ▶ "utiliser"
 - ▶ "imprimer les bordereaux d'envoi".

Les données douanières sont reportées sur les pdf (permis et aperçus) des notifications d'importation.

Nouveautés sur la gestion des pièces jointes et de l'espace de stockage

Pour faire suite à une anomalie fréquemment remontée à l'assistance,

- ✗ qui rend impossible l'accès à l'espace de stockage du compte pour y réaliser du nettoyage (suppression de fichiers), à partir d'un certain nombre de fichiers, (même si la taille allouée à l'espace de stockage est respectée ou si l'espace de stockage est saturé),

il a été décidé de modifier la gestion de l'espace de stockage et la gestion des pièces jointes:

Gestion de l'espace de stockage:

- ⊕ Le nombre maximal de fichiers téléchargeables dans l'espace de stockage d'un compte/sous-compte est désormais de **50**.

Compte : Compte XXX (SAS) (societe)

	<input type="checkbox"/>	NOM DU FICHIER	TYPE	LIBELLÉ	TAILLE
	<input type="checkbox"/>	Permis_export_perou_002613.pdf	Documents "CITES": permis d'exportation	Permis_export_perou_002613	497.64 Ko
	<input type="checkbox"/>	cites_2613bis.jpg	Documents "CITES": permis d'exportation	cites_2613bis	157.56 Ko
	<input type="checkbox"/>	permis_exportation_002613.jpg	Documents "CITES": permis d'exportation	permis_exportation_002613	157.56 Ko

9,2/10 Mo restant(s)

Espace disponible restant

97/100 restant(s)

Nombre de fichiers possible



Demande augmentation taille espace de stockage



Ajouter un fichier

- ⊕ La colonne "nombre de dossiers liés" dans la gestion des espaces documentaires a été supprimée.

Gestion des pièces jointes au niveau de la demande de permis/certificats

- ⊕ La taille limite d'un fichier à joindre passe de 1 à 4 méga octets.
- ⊕ Lorsque vous rajoutez une pièce jointe, vous avez la possibilité de la stocker (sauvegarder) dans l'espace de stockage du compte auquel est rattaché la demande en cours.

Joindre une nouvelle pièce jointe à l'espace de stockage du compte sélectionné

Type pièce jointe * : -

Libellé * :

Document * : Aucun fichier sélectionné.

Rajouter cette pièce à l'espace documentaire * : Oui / Non



Si vous cochez 'oui' cela signifie que vous stockez ce document pour qu'il serve ultérieurement pour un autre dossier, sinon il n'y a pas lieu de cocher 'oui'.

Préparation à l'interconnexion avec les services douaniers

Un système de communication entre l'application i-CITES et Delt@* est en phase préparatoire. Cette interface est chargée d'assurer et de contrôler les échanges de données entre les deux applications.

Seuls les permis d'importation (I), d'exportation (E), les certificats de ré-exportation (R) et les notifications d'importations (N-concerne les spécimens des annexes C et D uniquement) sont concernés par cette interface i-CITES / Delt@.

En vue de cette interconnexion avec les douanes, un nouveau code espèce est créé dans l'application i-CITES.




Suite au déploiement de la nouvelle version, ce code espèce est disponible sur les aperçus et les permis, il permettra de renseigner Delt@ avec les données du permis (lorsque l'interface côté douane sera effective).

	Caiman crocodilus	
22. Nom commun de l'espèce	Caïman à lunettes	0003RW
23. Conditions spéciales		

Il est aussi présenté sur l'écran de résultat de recherche des taxons :

Résultat : 8 taxons

Pages 1 - Page 1 sur 1 - 8 lignes de 1 à 8 sur 8 - Nombre de lignes par page : 100 Changer

	Nom scientifique	Nom commun	Annexes cites	Annexes UE
  	Ailuropoda melanoleuca <i>Ursus melanoleuca</i> (synonyme de Ailuropoda melanoleuca)	Panda géant	0003A	I

Nous vous fournirons des éléments complémentaires prochainement sur cette interface.

* **Delt@**: application des douanes qui permet aux opérateurs connectés de pouvoir procéder à l'établissement et à l'édition d'une déclaration par voie informatique depuis un poste dédié tout en répondant aux exigences réglementaires et techniques en conformité avec les dernières orientations communautaires (nouveau DAU, programme electronic-customs règlement 648/2005)



Besoin d'aide?

Des fiches pratiques, des vidéos ainsi qu'une Foire Aux Questions sont disponibles sur le site d'information pour vous aider dans vos démarches :

<http://cites.info.application.developpement-durable.gouv.fr>



Besoin de contacter l'assistance?

Une question sur vos dossiers ? Sur la législation CITES ?

Contactez les agents instructeurs de votre région. Ils sont présents dans les **DREAL de chaque région française** (DRIEE en Ile-de-France et DEAL dans les DOM).

Une question sur l'utilisation de l'application i-CITES ?

Contactez l'assistance technique disponible du lundi au vendredi à l'adresse suivante:



assistance-i-cites@developpement-durable.gouv.fr

Ministère de l'Ecologie,
du Développement-durable
et de l'Énergie

SG / SPSSI / CPII / DOSE

46 rue Saint-Théobald
38080 L'Isle d'Abeau

